



Student illness and Return to School Policy for Parents (French version below)

Please work closely with your child's healthcare provider for diagnosis, plan of care, and return to school guidance in the case of illness. **We require a note from a health care provider before your child is allowed back on campus if they have been absent for more than two days.**

Please note COVID-19 like illness is defined as below and MUST be REPORTED

**Any 1 of the following>cough, shortness of breath, difficulty breathing, new loss of taste or smell
Or at least 2 of the following>fever of 100.4 degrees or higher (measured or subjective), chills or shaking chills, muscle aches, sore throat, headache, nausea or vomiting, diarrhea, fatigue, and congestion or runny nose.**

In the event your child is sick you must notify:

- Vie Scolaire viescolaire@rochambeau.org or for grades 6-12
- Corinne Dalliere, Delphine Gallin-Elkani or Carmen Djomeda for 1-5th grade, rollingwood@rochambeau.org
- Graziella Cowan cowang@rochambeau.org preschool to kindergarten
- You may also contact the nurses at nurse@rochambeau.org

You may also contact the Montgomery County Health Department for guidance regarding COVID like symptoms and if testing for COVID-19 is warranted. They can be reached at the Testing Helpline at 240-777-1755

- The Helpline is open 8 a.m. to 6 p.m., seven days a week.
- If the phone lines are busy, please leave a message. All calls will be returned in the order received.

OTHER SYMPTOMS REQUIRING ABSENCE

- The first 24 hours of various antibiotic treatments (i.e. strep throat, pink eye, etc.)
- Child can not energetically participate in classroom activities, recess or sports class
- Cold symptoms (not COVID related) that would be disruptive to the classroom or require cold medicine throughout the day

If your child becomes sick at school parents need to have arrangements in place to pick up their child within 60 minutes.

Please understand that students with minor illnesses who were previously treated at school and allowed to remain in class may now be asked to go home. This will be increasingly challenging as we enter the cold and flu season since many symptoms of colds, flu and COVID-19 overlap.

Students with existing health conditions such as diabetes should check with their healthcare provider before returning to school.

It is important that students with asthma or allergies should continue using their medication to keep their condition under control. The use of allergy medication does not affect the body's ability to deal with the coronavirus.

Elèves malades et retour à l'école pour les parents

Merci de travailler en étroite collaboration avec le médecin de votre enfant pour le diagnostic, le plan de soins et l'orientation de retour à l'école en cas de maladie.

L'école exige une note du médecin pour que votre enfant puisse revenir sur le campus s'il a été absent pendant plus de 2 jours.

Veillez noter que la maladie de type COVID-19 est définie comme suit et DOIT être signalée
L'un des **symptômes suivants** : toux, essoufflement, difficulté à respirer, nouvelle perte de goût ou d'odorat
Ou au moins **2 des éléments suivants** : fièvre de 100,4 degrés ou plus (mesurée ou subjective), frissons ou tremblements, douleurs musculaires, mal de gorge, maux de tête, nausées ou vomissements, diarrhée, fatigue, et congestion ou écoulement nasal.

Vous pouvez également contacter le **département de la santé du comté de Montgomery** pour obtenir des conseils concernant les symptômes de type COVID et savoir si un test de dépistage de COVID-19 est justifié.

Appelez le service d'assistance téléphonique pour les tests au **240-777-1755**

La ligne d'assistance téléphonique est ouverte de 8 heures à 18 heures, sept jours sur sept.

Si les lignes téléphoniques sont occupées, veuillez laisser un message. Tous les appels recevront une réponse dans l'ordre où ils ont été reçus.

Si votre enfant est malade, vous devez le notifier à:

- Vie Scolaire a viescolaire@rochambeau.org pour les classes 6-12
- Corinne Dalliere, Delphine Gallin ou Carmen Djomeda rollingwood@rochambeau.org pour les élèves du CP au CM2
- Graziella Cowan cowang@rochambeau.org pour ceux de l'école maternelle à la crèche.
- Merci de contacter en même temps les infirmières Capucine Bouye et Leslie Timperman a nurse@rochambeau.org

AUTRES SYMPTÔMES NÉCESSITANT UNE ABSENCE

- Les premières 24 heures de divers traitements antibiotiques (par exemple, pharyngite, conjonctivite, etc.)
- Si l'enfant ne peut pas participer énergiquement aux activités de la classe, à la récréation ou aux cours de sport
- Les symptômes du rhume (non liés à la COVID) qui perturbent la classe ou nécessitent des médicaments contre le rhume tout au long de la journée

Si votre enfant tombe malade à l'école, les parents doivent prendre des dispositions pour aller chercher leur enfant dans les 60 minutes.

Veillez comprendre que les élèves souffrant de maladies mineures qui étaient auparavant traités à l'école et autorisés à rester en classe peuvent désormais être invités à rentrer chez eux. Cela sera de plus en plus difficile à l'approche de la saison des rhumes et de la grippe, car de nombreux symptômes du rhume, de la

grippe et du COVID-19 sont semblables.

Les élèves souffrant de problèmes de santé existants, comme le diabète, doivent consulter leur médecin avant de retourner à l'école.

Il est important que les élèves souffrant d'asthme ou d'allergies continuent à prendre leurs médicaments pour garder leur état sous contrôle. L'utilisation de médicaments contre les allergies n'affecte pas la capacité de l'organisme à lutter contre le coronavirus.